

Examen professionnel		Paysanne/Responsable de ménage agricole
BP 14	Introduction aux grandes cultures	
Conditions préalables	Le module s'adresse à toute personne s'intéressant aux bases des grandes cultures en Suisse et bénéficiant de connaissances générales correspondant au niveau secondaire II. Il est recommandé de suivre au préalable le module BP04 Jardinage et, si possible, le module BP09 Economie rurale.	
Compétences	Les participant/e-s sont capables de mettre en pratique avec succès les connaissances acquises comme base de décision pour l'orientation de l'exploitation dans son choix des cultures. Au terme du module, les participant/e-s : 1. connaissent les techniques de production modernes des céréales, du maïs et du colza; 2. sont en mesure de placer les grandes cultures dans un plan d'assolement simple; 3. décrivent le bilan de fumure et en tirent des conclusions pour une exploitation; 4. connaissent les possibilités d'exploitation durable du sol; 5. connaissent les conditions actuelles du marché des céréales, du maïs et du colza; 6. sont en mesure de procéder à une estimation sommaire de la rentabilité des grandes cultures, des procédés et des possibilités de commercialisation; 7. connaissent les principales dispositions légales s'appliquant aux grandes cultures, y compris pour les modes PER / Bio.	
Contenu	Déroutement de la culture, mesures de préparation du sol, choix des variétés, bilan de fumure, surfaces de promotion de la biodiversité, assolement, maladies et parasites les plus fréquents, mesures de prévention et de lutte, récolte, marges brutes, interprofessions, services de conseil et sources d'information.	
Durée (heures)	Le module comprend 50 heures (à 60 minutes), dont 30 heures de cours et environ 20 heures pour le travail personnel et l'évaluation du module.	
Evaluation	45 minutes, écrit ou 30 minutes oral	
Reconnaissance	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne / responsable de ménage agricole.	
Prestataires	Centres de formation agricole et en économie familiale	
Validité	6 ans à partir de l'évaluation de module	
Remarques		

Objectifs détaillés		
Les candidates et les candidats ...		Niveau C*
1.1	... décrivent les cultures en fonction des particularités régionales (p.ex. céréales, maïs, colza) et leur culture;	C3
1.2	... reconnaissent deux maladies et deux parasites par culture;	C3
2.	... sont en mesure de placer ces cultures dans un plan d'assolement et d'expliquer les mesures culturales importantes;	C5
3.	... décrivent le bilan de fumure et en tirent des conclusions pour leur exploitation;	C3
4.	... décrivent les principes de la durabilité dans l'utilisation et le travail du sol et le choix de variétés adaptées aux conditions locales;	C2
5.	... citent les différentes possibilités de commercialisation;	C2
6.	... comparent les résultats économiques des principales grandes cultures;	C4
7.1	... expliquent les dispositions légales des grandes cultures (y compris PER et Bio) et leur application.	C5
7.2	... connaissent les sources d'information et les services de conseil leur permettant d'élargir leur savoir.	C1

* Niveaux cognitifs selon Bloom